



# Conseil national de la coopération

## Secrétariat

### Rapport d'activité 2018/2019

---

#### I. Nombre de réunions des organes du CNC

##### En 2018

- Assemblée générale : 2
- Bureau : 8
- Commission « Législation » : 4
- Commission « Communication » : 6

##### En 2019

- Assemblée générale : 1
- Bureau : 4
- Commission « Législation » : 4
- Commission « Communication » : 7

#### II. Activités réalisées

- 28/03/2018 : envoi d'un avis aux Ministres Geens et Peeters relatif aux offres publiques bénéficiant d'une dérogation à l'obligation de publier un prospectus
- 24/04/2018 : réunion au cabinet du Ministre Peeters portant sur la réforme du droit des sociétés, en présence de Madame Marieke Wyckaert (Centre Belge du Droit des Sociétés), de Filiz Korkmazer et Toon Van Deurzen (cabinet Geens) et de Frederic Reynaert, Karel Marchand et Jan Vanderstraeten (cabinet Peeters)
- 25/04/2018 : organisation d'un séminaire ayant pour thème : « *le Règlement Général sur la Protection des Données* ». (présenté par Madame Sarah van den Brande, avocate chez Curia advocaten)
- 25/06/2018 : audition du président du CNC devant la commission de droit commercial et économique de la Chambre des représentants

- 2018 : input en vue d'adapter les pages internet du SPF Economie relatives au CNC et aux sociétés coopératives agréées, en particulier au niveau des avantages octroyés aux sociétés coopératives agréées
- 4/06/2019 : établissement de la liste des dispositions impératives du Code des sociétés et des associations qui sont applicables aux sociétés coopératives (agréées) à partir du 1/01/2020
- 13/06/2019 : adoption d'un projet de document de stratégie du CNC et d'un projet de plan de communication du CNC
- 7/11/2019 : adoption d'un projet d'avis portant sur l'avant-projet de loi « portant institution d'un Conseil national de la Coopération, de l'entreprise sociale et de l'entreprise agricole »
- 2018 et 2019 : participation du CNC comme membre effectif au projet SBO du « Kenniscentrum voor Coöperatief Ondernemen » (KU Leuven)
- 2018 + 2019 : rédaction et diffusion de 4 Newsletters
- 2018 + 2019 : premières étapes de création du site internet « Coopfinder »

### **III. Principaux points de discussion abordés**

- Règlement européen relatif à la protection des données personnelles (Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016)
- Règlement européen relatif au prospectus (Règlement UE n° 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017)
- Fiscalité des dividendes des sociétés coopératives agréées
- Code des sociétés et des associations (en particulier son impact sur les sociétés coopératives et sur le CNC)
- Stratégie du CNC (visibilité et rôle du CNC, sentiment d'appartenance au CNC, promotion de l'agrément, etc)
- Communication du CNC et travaux de la Commission Communication (+ évaluation des activités des années précédentes)
- Interprétation des conditions d'agrément déterminées par l'arrêté royal du 8 janvier 1962 fixant les conditions d'agrément des groupements de sociétés coopératives et des sociétés coopératives
- Agréments comme entreprise sociale et comme entreprise agricole



#### IV. Activités à venir

- Event CNC 2019 (22/11/2019) ayant pour thème l' « Impact du Code des sociétés et des associations sur les sociétés coopératives (agrées) »
- Finalisation et envoi de l'avis portant sur l'avant-projet de loi « portant institution d'un Conseil national de la Coopération, de l'entreprise sociale et de l'entreprise agricole »
- Demande de rencontre avec le/la Ministre de l'Economie en vue de présenter le CNC (+ demander un financement)
- Suivi de la réforme du CNC
- Finalisation de la création du site internet « Coopfinder » (qui référencera toutes les sociétés coopératives agréées et intégrera les Newsletters du CNC) + gestion et actualisation de ce site
- Etablissement de brochures informatives
- Newsletters du CNC (4 publications / an), avec davantage d'attention pour :
  - une orientation privilégiant plus les intermédiaires
  - une rubrique technique plus étendue
  - une plus grande visualisation de la rubrique « portrait »
- Mise en place d'une procédure permettant aux membres du CNC d'utiliser le label du CNC dans le cadre de leurs activités respectives (fonction de levier)
- Organisation de séminaires (2-3 / an), dont le formats pourrait être le suivant :
  - Visite d'une petite/moyenne société coopérative avec présentation des activités de cette société (+ établissement d'un « portrait » de cette société qui sera publié dans la Newsletter), et/ou
  - Exposé sur un sujet pouvant intéresser le monde coopératif, qui serait donné dans les locaux d'un des membres du CNC (+ utilisation du label CNC)

#### V. Statistiques

Nombre de sociétés coopératives agréées en 2018 : 51 (liste en annexe)

Nombre de sociétés coopératives agréées en 2019 : 21 (liste en annexe)